

Trader, aux frontières du néologisme

Un incident financier du début de l'année 1995 (la faillite de la banque Barings) a fait (ré)apparaître dans la presse un terme (*trader*) qui appartenait depuis plusieurs années à la terminologie des milieux économique-financiers. *Trader* est actuellement accompagné des «attributs» qui signalent les néologismes (guillemets, italiques, etc.). Cet exemple soulève des questions d'ordre théorique touchant à la définition même du concept de *néologisme* et des questions d'ordre plus pratique et méthodologique.

Termes-clés :
emprunt, néologisme de forme,
néologisme de sens, situation de
communication, statut néologique.

La faillite de la banque Barings, au début de l'année 1995, a donné lieu à des pratiques linguistiquement intéressantes. À cette occasion les médias ont utilisé le terme *trader* pour désigner l'activité professionnelle de la personne à l'origine de cette faillite. C'est le statut de cette unité qui pose des questions de différents ordres. D'une part, *trader* (emprunt à l'anglais) est employé, depuis plusieurs années, dans les milieux de la finance et de l'économie. Aussi, d'un point de vue purement terminologique et à ne s'en tenir qu'au signifiant, il ne peut être question de considérer *trader* comme un néologisme. Mais d'autre part, cet «incident» financier a élargi son champ d'utilisation qui passe d'un emploi technique, limité à un milieu professionnel, à un emploi plus généralisé.

Dans ce contexte la question du caractère néologique de l'unité concernée se pose en d'autres termes et, pour y répondre, plusieurs paramètres doivent être pris en considération. La typographie (utilisation ou non d'italiques ou de guillemets), le contexte (présence éventuelle d'énoncés définitoires, de synonymes, etc.), le sémantisme (sens fluent ou fixé), la prononciation, etc.,

sont des éléments déterminants qui permettront de préciser le statut de cette unité.

Nous avons effectué cette étude essentiellement à partir de deux journaux, un hebdomadaire économique-financier : *L'Expansion*, et un quotidien «généraliste» : *Le Monde* (dont le CD-ROM facilite la consultation et rend confortable l'interrogation). Quand nécessaire pour étayer notre argumentation, nous avons élargi notre corpus à d'autres journaux ou revues et nous nous sommes autorisé quelques incursions dans la presse parlée. À ce corpus «journalistique» nous avons adjoint :

- 1) Des dictionnaires de spécialité :
 - a. Dictionnaires bilingues à double entrée (anglais-français, français-anglais) : *Glossaire de la Banque mondiale* (1989), *la langue des affaires*, *Dictionnaire commercial et économique bilingue* (1989).
 - b. Dictionnaires monolingues français, *Lexique de l'économie et des finances*, Ahmed Silem, Jean-Marie Albertini (1989, 3^e éd.); *Dictionnaire du marketing et des affaires*, Rémi Van Dick, 1991).
- 2) Des dictionnaires généraux : le *Petit Larousse illustré*, 1993 (PLI), le *Trésor de la langue française* (TLF), le *Grand Robert*, 1986 (GR), le *Nouveau Petit Robert*, 1993 (NPR).

France

1 *Trader*, des premières attestations jusqu'au début des années 1990

On rencontre assez tôt des attestations de *trader* dans la presse spécialisée. M. Chansou, dans un article du numéro spécial de *La banque des mots* (Chansou 1990), date l'apparition du terme dans la presse française de 1987. Mais dès 1974 nous trouvons plusieurs occurrences de *trader*⁽¹⁾, dans le numéro de mai de *Réalités*: «Pryde a vécu au milieu des Esquimaux de 1958 à 1970 comme acheteur de fourrures pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. C'est donc un témoignage de première main [son livre], passionné et passionnant sur les populations de l'Arctique, mais aussi sur les «traders» qui protègent leur existence, et qui peu à peu influencent leur mode de vie de façon non négligeable», ainsi que dans une annonce, parue dans *L'Express* du 4 février de la même année: «Assistant «Oil and Bunkers department» PARIS pour courtier pétrolier et «trader» international». Il faudra attendre 1977 pour rencontrer une nouvelle attestation⁽²⁾ de *trader*: «La fièvre monte sur le marché mondial du café. Mercredi 17 août, en plein cœur de la City de Londres, le «coffee market» de la Mark Lane Street est en ébullition. Dans la salle surchauffée, de jeunes «traders» en manches de chemise s'interpellent: les vendeurs, peu nombreux, mènent la vie dure aux acheteurs.» (Agnès Rebattet, «café: un grain de folie», dans *L'Express*, 22-28 août.)

(1) Momentanément nous ne considérerons que la forme de l'unité, sans nous occuper des différents sens que celle-ci a pu avoir et a encore en français.

(2) Ces exemples proviennent des dépouillements effectués par l'Observatoire du français contemporain, du CNRS.

Pour les dictionnaires de spécialité consultés, *trader* n'apparaît, dans les bilingues, qu'à la macrostructure de la partie anglaise et les traductions en français correspondent aux sens de la langue générale en usage en anglais: «*trader*, 1. commerçant, marchand, négociant [...]; 2. trafiquant (nuance péjorative)» (*La langue des affaires*, 1989). Le *Glossaire de la banque mondiale* (1989) ajoute «opérateur [Bourse]». Les dictionnaires monolingues en français ne retiennent que le sens du domaine de la finance, qui seul nous intéresse ici: «*Trader*. – Fin. – Opérateur sur marché à terme. Le terme est également utilisé pour désigner ceux qui prennent des positions purement spéculatives», (*Lexique de l'économie*, 1989); «*trader* (mot anglais). Spéculateur sur les marchés à terme. Le trader intervient pour réaliser des profits, au contraire du «*merger*» ou «*adosseur*», qui se couvre contre les variations de cours», (*Dictionnaire du marketing et des affaires*, 1991). C'est aussi le sens retenu par le NPR (1993): «*TRADER* [tʁɛdœʁ] n.m.—v. 1980; mot angl. «marchand» ♦ ANGLIC. Opérateur de marchés financiers. → *broker*». Les autres dictionnaires généraux n'enregistrent pas le terme.

Les exemples tout comme les définitions des dictionnaires appellent plusieurs remarques. *Trader*, à l'origine, est employé en français à l'occasion de relations commerciales qui s'effectuent dans un contexte spécifiquement anglo-saxon. C'est ce contexte qui induit l'utilisation du mot anglais, l'équivalent français aurait très bien pu lui être substitué, sans que le sens de l'énoncé en soit modifié, sans introduire un déficit informationnel dans la communication. La prononciation, quand elle est précisée, reste strictement anglophone. Aux «sens de base» de *trader* («commerçant», «marchand», etc.) s'ajoute un sens qui s'inscrit dans une terminologie

précise: celle de la finance, de la bourse et c'est cette acception que retiendra par la suite le français.

2 *Trader*, dans la presse après 1990

On pourrait s'attendre à ce qu'un emprunt attesté depuis au moins 1974 soit suffisamment intégré au système lexical et ait acquis une stabilité de sens et d'usage qui dispense son utilisateur de signaler une certaine «distance» par rapport à cette unité, comme c'est le cas pour *walkman*, par exemple, qui a été emprunté à l'anglais sensiblement à la même date que *trader*. Les deux termes évolueront par la suite différemment. Dès le 18 février 1983, le *Journal officiel* proposait pour «*walkman*, qui est une marque déposée, [et] ne doit pas être utilisé» (*Dictionnaire des termes officiels de la langue française*) un équivalent français *baladeur* qui est le seul terme en usage dans les textes officiels.

Or, en 1995, *trader* continue à être accompagné de ces «marques [qui] constituent autant de clins d'œil à l'interlocuteur» (L. Guilbert, article *Néologie*, dans le GLLF) et qui ont une fonction néologique (Guilbert 1973). Par exemple, dans *L'Expansion* du 20 mars toutes les occurrences de *trader* (8 au total) sont en italiques quel que soit le rédacteur des articles (Gilles Pouzin, «Chaos monétaire: il faut changer les règles», p.14-16, et Philippe Chalmin, «Barings, un drame en deux actes», p.98-100).

Pour des raisons conjoncturelles, que nous avons rappelées au début de cette étude, *trader* a une fréquence d'emploi beaucoup plus importante en 1995. La consultation du CD-ROM du *Monde* pour les années 1993 à 1995, met bien en évidence cette variation (8 occurrences de *trader(s)* en 1993, 13 en 1994 et 36 pour le seul mois de mars 1995). La majorité

des attestations (≈68%) sont accompagnées de ces «marques» que L. Guilbert évoquait et qui signalent le statut néologique de l'unité concernée. Les auteurs des articles qui utilisent ces «marques» adoptent différentes stratégies : *trader* est soit guillemeté (12 occurrences), soit accompagné d'énoncés définitoires : «les professionnels de la spéculation (traders)» (François Renard, «Purge sur le dollar», 2-05-1994), ou d'«explicitation du contenu sous forme d'une traduction par un mot déjà connu» (Guilbert 1973). Dans plusieurs articles, *trader* commute avec des unités du même champ sémantique : «Nick Leeson l'opérateur indélicat, est recherché aujourd'hui par Interpol [...]. Le trader a pu conspirer avec un criminel» (Marc Roche, 1-03-1995), «[...] les traders décompressent. Un cambiste lit, les pieds sur la table, le Canard enchaîné» (Arnaud Le Parmentier, 10-03-1995), « Le profil des professionnels du Forex [...] n'a rien à voir avec celui d'un golden boy terni comme Nick Leeson, le trader fou de Singapour » (*id.*) etc.

Pour la période considérée (1990-1995), l'avis des auteurs sur le statut de *trader* paraît partagé. Pour certains c'est une unité qui est intégrée au stock lexical de tous les locuteurs francophones et elle a perdu tout caractère néologique, ce que semblerait confirmer la presse parlée qui adapte la prononciation de *trader* pour l'intégrer au système phonétique français. À plusieurs reprises, en mars 1995, il a été question lors des informations télévisées ou des informations radiophoniques du [tRadɛR] Nick Leeson. Pour d'autres, au contraire, *trader* reste un néologisme qui doit être marqué comme tel, qui est encore suffisamment instable pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler ou d'en préciser le sens. Curieusement ce sont surtout les spécialistes des domaines

financier et économique qui adoptent (dans une démarche pédagogique ?) cette option. Philippe Chalmin, conseiller économique de la Sfac et professeur à Paris IX-Dauphine, utilise toujours l'italique dans son article de *L'Expansion* auquel nous nous sommes référé. Dans *Le Monde*, ce sont généralement les spécialistes des rubriques financières du journal qui guillemettent le plus fréquemment *trader*.

3 La délicate étude des néologismes

Trader concentre plusieurs problèmes que l'on rencontre assez régulièrement dès que l'on se livre à l'étude, à l'analyse en tant soit peu rigoureuse des néologismes et rend assez bien compte de la complexité méthodologique et théorique que rencontre tout néologue. Nous n'aborderons, bien évidemment, que quelques-unes des questions que soulève la néologie. Nous ne poserons pas, par exemple la question théorique de la définition du concept même de néologisme, nous nous situerons dans une optique beaucoup plus pratique.

Si l'on adopte pour définition de néologisme celle que rappelle J. Humbley dans le numéro spécial de *La banque des mots* de 1993 : « Le néologisme est défini comme toute forme ou tout emploi non répertorié, formé régulièrement ou irrégulièrement en français, ou emprunté à une autre langue » (Humbley 1993 : 68), il faut porter la même attention à la forme qu'au sens de l'unité nouvelle et toujours garder en mémoire qu'un néologisme de forme peut donner lieu, dans une synchronie plus ou moins rapprochée à un néologisme de sens. Il nous semble bien que c'est en partie ce qui s'est produit pour *trader*. Les premiers emplois que nous avons rencontrés

sont assez strictement synonymes de «commerçant, marchand, négociant», et le domaine du commerce peut être tout aussi bien celui des fourrures que celui du pétrole. Pour certaines attestations (postérieures à 1990) que nous avons signalées comme n'étant pas accompagnées des «attributs» néologiques traditionnels, c'est dans ce sens que *trader* est employé (*trader en produits alimentaires*). Si le signifiant est le même, le signifié, lui, est différent, un nouveau sens qui s'inscrit dans une terminologie bien précise est apparu, et là réside une des causes de la persistance du terme en français. M. Chansou (1990) dans son article de *La banque des mots* montre bien que si *trader* subsiste, c'est qu'il occupe une case dans le système qui n'est pas couverte par les quasi-synonymes.

Un autre point nous paraît déterminant dans toute démarche néologique : «Une des principales difficultés de l'observation de la néologie n'est pas seulement le repérage d'un sens nouveau, mais plutôt la reconnaissance et la description notionnelle et linguistique de ce qu'on a repéré» (Humbley 1993 : 67). L'analyse linguistique passe, pour les langues de spécialité, par la prise en compte des «situations de communication». Le vocabulaire utilisé n'est pas le même selon que la communication s'établit entre «spécialistes d'un domaine», entre «spécialistes et un public averti mais non spécialiste» et entre «journaliste spécialisé et public plus large» (Loffler-Laurian 1991). *Trader* apparaît d'abord dans des situations de communication bien précises : c'est un terme de finance que les spécialistes utilisent et qui a pour eux une définition bien précise que nous avons rappelée précédemment et qui inscrit «le nouveau concept dans un système hiérarchisé de notions préexistantes» (Humbley 1993 : 67) et à ce niveau *trader* n'est synonyme ni de *courtier*, ni de *cambiste*, ni

d'*opérateur*. En 1995, nous sommes dans une autre situation de communication. Les spécialistes, les journalistes spécialisés s'adressent à un public large: les lecteurs de *L'Expansion*, du *Monde* qui ne sont pas forcément familiers avec la terminologie financière. Les auteurs des articles signalent par la typographie le caractère néologique du mot, ils donnent les éléments définitoires qui permettront aux lecteurs d'en connaître approximativement le sens («professionnel de la spéculation») et de le situer dans un champ sémantique: *trader* est associé dans un même énoncé à *golden boy*, à *cambiste*, à *opérateur*, etc. *Trader* est intégré au stock lexical de la langue générale, ce qui fait aussi bouger le sémantisme de l'unité. Entre ces deux moments, un temps plus ou moins long peut s'écouler. Que *trader*, vingt ans après sa date «d'apparition» dans la langue française, soit encore considéré et traité comme un néologisme n'est donc pas étonnant. Dans un autre domaine de spécialité, *cœlacanthe* en est un bon exemple: «tel terme technique-scientifique ancien peut-être considéré à bon droit comme néologisme à un autre niveau [...]. Il ne faut pas confondre les nouveautés dans une classe de locuteurs avec la nouveauté dans une situation de communication» (Rey 1974).

À ne pas tenir compte de ces données on risque de dater une première attestation en passant à côté de la complexité du sémantisme du néologisme.

Chantal Girardin,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique
informatique,
CNRS, Ura 1576,
France.

Bibliographie

- Aitonhuen (Emmanuel), 1994: «La tension entre l'emprunt et la néologie de souche française», dans *Initiales*, vol. 14, p. 33-40.
- Chansou (Michel), 1990: «Termes de la finance et de la bourse, Essai d'organisation d'une terminologie», dans *La banque des mots*, n° spécial, p. 35-43.
- Guilbert (Louis), 1973: «Les Vocabulaires techniques et scientifiques», dans *Langue française*, n° 17, Paris, Larousse.
- Dictionnaire des termes officiels de la langue française*, 1994: Paris, Délégation générale à la langue française.
- Guilbert (Louis), 1974: «La néologie lexicale», dans *Langage*, n° 36, Paris, Didier-Larousse.
- Humbley (John), 1993: «L'observation de la néologie terminologique, l'expérience du CTN», dans *La banque des mots*, n° spécial 5, p. 65-73.
- Kocourek (Rostislav), 1991: *La langue française de la technique et de la science*, 2^e édit., Wiesbaden, Brandstetter Verlag.
- Loffler-Laurian (Anne-Marie), 1991: «La relation émetteur récepteur dans le discours de l'exposition scientifique», dans *Alfa*, vol. 3/4, p. 145-146.
- Rey (Alain), 1974: «Essai de définition du concept de néologie», dans *L'aménagement de la néologie, Actes du colloque international de terminologie*, Québec, Lévis, 29 sept-20 oct 1974.
- Rey (Alain), 1992: *La terminologie, noms et notions*, 2^e édit., Paris, PUF (Que sais-je).